



## Une urgence : la revalorisation !



Pour la 3eme journée d'action en 3 semaines, près de 33 % des personnels d'enseignement, d'éducation des collèges et des lycées, ainsi que les AESH sont en grève aujourd'hui. La mobilisation est particulièrement forte dans les vies scolaires, en particulier les AED, et chez les AESH.

Les personnels de l'Éducation nationale subissent eux aussi de plein fouet l'augmentation des prix (prix de l'essence qui pèse sur les déplacements pour se rendre sur son lieu de travail par exemple), alors même que rien n'a été fait pour améliorer de manière significative leur rémunération.

Les professeurs certifiés, CPE et Psy-ÉN, le salaire de recrutement atteint un niveau historiquement bas à 1,14 fois le SMIC. Ils sont donc éligibles à la prime d'activité. Dans la 5e économie mondiale, des cadres A de la Fonction publique recrutés à bac +5 relèvent donc d'une politique de lutte contre la pauvreté. Le recours aux heures supplémentaires n'est qu'un leurre de revalorisation qui, de plus, alourdit considérablement la charge de travail. Les professeurs, CPE, PsyEN ne dépassent les 2000 euros nets par mois qu'après 14 ans de carrière. Ce déclassement salarial explique en grande partie la crise de recrutement : près de 2208 postes non pourvus aux concours depuis 2018 ! La crise sanitaire met en lumière les effets de la crise de recrutement (manque de remplaçants), sans mesure d'urgence, l'Éducation nationale aura toujours plus de mal à recruter : les petites annonces de recrutement sur Pôle Emploi ou le Bon Coin vont-elles devenir la norme ? C'est bien l'avenir de notre service public d'Éducation qui est en jeu.

Quant au bilan du Grenelle de la revalorisation « historique » selon Jean-Michel Blanquer, c'est 66 % des personnels non concernés par la première tranche de la prime d'attractivité, 42 % pour la deuxième tranche. Les CPE et les professeurs documentalistes exclus de la prime informatique. Rien pour les AED et une nouvelle grille insuffisante pour les AESH.

Les personnels des collèges, lycées et CIO ont tenu à bout de bras le service public d'Éducation depuis le début de la crise sanitaire. Rien n'a été fait pour reconnaître cet engagement.

Le SNES-FSU, avec la FSU, poursuivra les actions menées pour obtenir des mesures d'urgence pour améliorer les salaires et les pensions des personnels de l'Éducation nationale.

*A Paris, le 27 janvier 2022*